

## TERMES DE REFERENCE

### PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PADG)

#### **Recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation et la mise en place d'un Système de management environnemental (SME) du projet de production de gaz Grand tortue/Ahmeyim au profil de la Direction du Suivi des Projets et de l'Environnement/DGH/MPME.**

#### **I - Contexte générale :**

La République islamique de Mauritanie est située dans la région du Maghreb en Afrique de l'Ouest, au carrefour de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord. Elle possède une côte de 754 km sur l'océan atlantique.

Grace à des efforts continus de promotion de l'exploration de pétrole et de gaz, le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (MPME) soutenu par la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) a su motiver des sociétés pétrolières à entreprendre les investissements qui ont abouti, en décembre 2015, à l'identification des ressources gazières de Grand Tortue / Ahmeyim (GTA), qui est à cheval sur les eaux de la Mauritanie et du Sénégal.

L'Accord de Coopération Inter-États entre la Mauritanie et le Sénégal (ACI) et l'Acte Additionnel relatif à la fiscalité ont été signés en décembre 2018 ce qui a permis aux opérateurs de déclarer la décision finale d'investissement (DFI) de la phase 1 du projet GTA.

D'autres part, grâce à l'activité d'exploration croissante, d'autres projets pétroliers et gaziers pourraient voir le jour dans le court et moyen termes.

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité

#### **II - Objectif:**

La mise en œuvre d'une stratégie de ménagement pour le suivi environnemental conforme au plan de gestion environnemental (PGE), aux réglementations nationales et aux normes internationales, dans le but de contribuer à la gestion de l'Environnement et du développement durable relatif au projet.

Le système de ménagement est un outil qui permet de gérer les aspects environnementaux du projet, satisfaire les obligations de conformité ainsi pour atténuer ou supprimer les risques environnemental.

Cet outil permettra à la direction de suivi des Projets et de l'environnement d'identifier, gérer, surveiller et maîtriser les questions environnementales relatives au projet.

### **Enjeux du management environnemental :**

Plusieurs raisons peuvent motiver la DSPE/DGH à adopter une démarche stratégique en vue d'améliorer sa performance environnementale. Les principaux enjeux pour la direction sont:

- Renforcer le **suivi environnemental** du projet et l'engagement des opérateurs ;
- **Une communication stratégique** (rapport régulier) entre le Gouvernement et l'Opérateur ;

Le système de management environnemental fournira un cadre réglementaire à la Direction Générale des Hydrocarbures afin de mieux protéger l'environnement et de répondre à l'évolution des conditions environnementales.

Les données fournies par cet outil permettent de réussir sur le long terme et de créer des options pour contribuer au développement durable en renforçant la performance environnementale.

### **III - MISSIONS/ACTIVITES :**

Le consultant doit déterminer les limites et l'applicabilité du système de management pour le suivi environnemental du projet GTA. afin de définir son domaine d'application.

Pour définir ce domaine d'application, le Consultant doit prendre en considération :

- a) les enjeux externes et internes;
- b) les obligations de conformité;
- c) les unités organisationnelles, fonctions et limites physiques ;
- d) les activités, produits et services ;
- e) les autorités et sa capacité de maîtrise et d'influence.

Une fois le domaine d'application défini, l'ensemble des activités, produits et services de l'opérateur compris dans ce domaine d'application doit être inclus dans le système de management environnemental.

Le domaine d'application doit être tenu à jour sous la forme d'une information documentée et être disponible pour les parties prenantes.

Le système de management environnemental reste basé sur le recensement et l'évaluation des aspects et impacts environnementaux des activités, produits et services passés, actuels et futurs. Ainsi, une attention particulière est portée sur la méthodologie de priorisation afin de contribuer efficacement à court, moyen et long terme à la préservation de l'environnement.

En suite le consultant doit :

- Engager une réflexion stratégique plus large du contexte environnemental du projet GTA.

- Déterminer les impacts importants liés aux enjeux internes et externes ayant une incidence, positive ou négative sur la manière dont l'opérateur du projet GTA gère ses responsabilités environnementales
- Collecter des informations permettant de réussir sur le long terme et créer des options pour contribuer au développement durable
- Définir les données d'entrée pertinentes pour la détermination du domaine d'application du SME et la mise en œuvre de ce dernier.
- Mettre en place des actions et des dispositions pour le suivi, le traitement et le gestion des risques identifiés.
- Prendre en compte les obligations de conformité (nationale et internationale) pour l'élaboration et la mise en œuvre du Système de ménagement pour le Suivi environnemental SMSE.

#### **IV - CALENDRIER ET LIVRABLES**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification faite par le Client au Consultant de commencer à fournir les Services à travers un ordre de service envoyé au Consultant et s'étalera sur une durée de cinq (5) mois.

- **Livrables**

Etablir, documenter, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer de façon continue le système de management pour le suivi environnemental dans le domaine d'application défini afin d'obtenir les résultats escomptés et améliorer sa performance environnementale.

Le Consultant devra fournir les livrables suivants :

- Rapport relatif à la mise en place de système de management pour le suivi environnemental dans des projets similaires.
- Rapport relatif à la conformité juridique
- Rapport de revue critique sur les rapports de suivi environnemental
- Note sur les pratiques et standards international relative au suivi environnemental
- Rapport présentant un modèle fiches de suivi environnemental
- Un Guide pour le suivi environnemental
- Un Modèle de suivi et de gestion environnemental
- Formation des équipes de suivi sur le système de gestion environnemental

Les livrables seront transmis par voie électronique pour revue et validation et devront faire l'objet de restitution lors d'ateliers organisés par le Consultant à Nouakchott.

Un atelier de lancement et un de restitution final de la mission devront être organisés par le Consultant à Nouakchott

#### **V - Profil du Consultant et Personne clé requis**

Le consultant devra être une firme. Le personnel clé minimum pour cette mission est constitué des trois experts suivants :

- Un expert en environnement (chef de mission)
- Un juriste
- Un expert pétrolier

Le profil de chacun des trois experts doit être précisé :

- Avoir un diplôme d'études supérieures en droit (équivalent à Bac +4 au minimum)
- Avoir un diplôme d'études supérieures en gestion environnemental (équivalent à Bac +4 au minimum)
- Avoir un diplôme d'études supérieures en industrie pétrolier (équivalent à Bac +4 au minimum)
- Avoir une solide expérience dans le domaine
- 15 ans d'expérience dans le domaine d'élaboration des modèles du suivi environnemental ;
- Avoir réalisé aux moins deux missions similaires au cours des 5 dernières années, certifiées par les clients.

## **VI- REMUNERATION**

La mission sera à rémunération forfaitaire (paiements indexés aux livrables).

## **VII - DUREE ESTIMEE DE LA MISSION**

Le volume de travail de la mission est estimé à 80 hommes-jours.